

### *Déclaration liminaire CAPA du 22 mai 2015*

Cette CAPA va examiner la notation des Conseillers d'orientation psychologues et Directeurs de CIO et les demandes de congé de formation.

Le SNES a dénoncé depuis longtemps l'absence d'harmonisation entre les académies dans l'application de la grille de référence, ce qui donne lieu à des disparités. De même les anciens non-titulaires prennent du retard dans leur carrière car leur ancienneté n'est pas entièrement prise en compte. La notation a des conséquences importantes, les écarts financiers cumulés sur une carrière sont colossaux. Ajoutons, pour rappel, que le point d'indice est bloqué depuis trois ans. De surcroît, les COPsy ne peuvent encore à ce jour accéder à la hors classe.

Cependant, nous pouvons nous féliciter d'un certain nombre de points positifs actés dans le GT14 notamment pour la revalorisation du métier et des carrières. C'est la conséquence de la création du corps unique de psychologues de l'Éducation Nationale avec deux spécialités, premier et second degré, et un recrutement à Master 2 de psychologie. La volonté a été exprimée par le ministère de corriger enfin l'injustice dont sont victimes les COPsy, par l'accès à la hors classe et à un GRAF (Grade d'Accès Fonctionnel) pour les Directeurs. Les collègues sont dans une forte attente que cette volonté s'officialise rapidement dans un décret. Le SNES a demandé que soit explicitement mentionné que tous les psychologues de l'éducation nationale, premier comme second degré, ont vocation à accéder à la hors classe avant leur départ en retraite.

Si du point de vue des carrières, certaines de nos revendications ont été entendues, nous avons de grandes inquiétudes pour le réseau des CIO. En effet, une « carte cible des CIO a été décidée sans la moindre concertation, ni même information des organisations syndicales, contrairement à ce qui avait été annoncé.

En cas de désengagement des conseils départementaux, le MEN envisage de financer seulement 360 CIO sur les 524 existants. Cette carte a été définie et communiquée aux recteurs sans en informer les organisations syndicales. Elle a pour conséquence la suppression de 164 CIO soit près d'un tiers. Lors des fermetures, les personnels sont informés au dernier moment, malmenés et mis dans des conditions d'exercice insupportables!

**Dans notre académie, 9 CIO sont prévus sur les 13 actuels.** Pour répondre à cette carte, le Rectorat a édifié un schéma sans nous consulter et sans aucune transparence. Soulignons au passage qu'il a procédé ainsi pour l'élaboration de la convention Etat-Région.

Or l'académie de Nice comporte peu de CIO et leur secteur correspond globalement aux Bassins d'Education et de Formation. Les CIO sont des acteurs importants dans un BEF et notamment en ce qui concerne la lutte contre le décrochage scolaire. Il n'est pas pensable qu'un seul CIO couvre quasiment trois BEF et entasse dans des locaux inadaptés près des ¾ des personnels des Alpes Maritimes ! L'académie a en outre des spécificités dont il faut tenir compte. Le Conseil Départemental du Var n'a pas manifesté de volonté de désengagement pour l'instant. Il n'y a donc pas lieu de prévoir de fermer ou fusionner des CIO.

**Le SNES-FSU demande le maintien de tous les CIO de l'académie de Nice et la reprise par l'Etat des CIO à gestion départementale. Le Rectorat doit négocier avec les Conseils Départementaux et prévoir la prise en charge financière des locaux et du fonctionnement de tous les CIO.**

**La FSU continue d'intervenir auprès de Madame le Recteur et l'interpellerà ce jour en CTA sur la carte des CIO ainsi qu'au sujet de la formation continue.**

Nous avons appris, par un mail adressé aux CIO le 19 mars dernier, que l'enveloppe attribuée dans le cadre de la formation continue des personnels d'orientation pour 2014-2015 avait permis de réaliser la Journée académique, à l'exclusion de toute autre formation et qu'il en serait de même pour 2015-2016.

Nous déplorons que le droit à la formation, plus que jamais réaffirmé dans les priorités nationales, soit pour notre profession totalement ignoré. Nous regrettons aussi que cette situation soit avérée à ce stade de l'année, quand une relance demandait à chacun de confirmer ses vœux, et ce, pour des formations qui étaient programmées et donc en principe budgétisées. Savoir que ce déficit de budget soit d'ores et déjà entériné pour l'année prochaine révèle le peu d'importance accordée à ce volet..

En ce qui concerne les demandes de congé de formation, nous souhaitons proposer une mutualisation des moyens avec les Certifiés :

Ainsi cette année, si aucun Copsy, ne souhaite bénéficier des deux mois qui nous sont attribués, nous les redonneront au corps des Certifiés afin que ces deux mois ne soient pas perdus. En échange l'année prochaine, en plus de nos deux mois les Certifiés nous proposeront deux mois qui leur sont attribués, si aucun Copsy ne souhaite profiter de ces quatre mois, nous ferons de même l'année suivante jusqu'à pouvoir satisfaire la demande d'un Copsy.

Enfin, nous regrettons qu'il n'y ait encore aucune création de poste de COPsy alors que les tâches s'alourdissent.

Le SNES a demandé que le MEN prévoie des créations de postes car notre catégorie est l'une des seules à ne pas en avoir bénéficié depuis 20 ans ! Outre le réseau des CIO, le plus gros problème est celui des effectifs à prendre en charge.